

SAISON 2019 - 2020

3^{eme} TOUR DU CRITERIUM FÉDÉRAL

DATE : samedi 25 janvier 2020

LIEU : Gymnase (du lycée des métiers du bois) de Mouchard

Horaires de la COMPÉTITION:

Pointage des joueurs de **13h30 à 14h00**

Début de la compétition 14 h 00 (*quatorze heures*)

PRESENTATION DES LICENCES POUR TOUT LE MONDE

à la table d'arbitrage

(Attention votre licence doit être en règle le jour de la compétition)

Engagements des joueurs :

Directement sur l'espace « mon club »

Contact et questions :

Thierry DUMONT-GIRARD, 4 impasse Auguste Bailly 39150 St Laurent en G.

Tél. : 03.84.60.89.37 - courriel : thierrydg39@free.fr

avant le mardi 21 janvier (midi)

FORFAITS :

Tout forfait connu devra être impérativement signalé au responsable de la compétition (mentionné ci-dessus) avant le **VENDREDI SOIR précédent la compétition à 20h00**. Les forfaits de dernière minute (pour cause de maladie) devront être également signalés. Les certificats médicaux envoyés au plus tard dans la semaine qui suit de la compétition permettront aux joueurs d'être (forfait) excusés.

ATTENTION :

- Tout forfait non excusé se verra infliger une amende de 6,00 €. Le joueur sera exclu du tour suivant (avec descente en division inférieure). L'amende devra être réglée au responsable de la catégorie du joueur (à l'ordre du Comité du Jura de Tennis de Table).
- Tous les forfaits (excusés ou non) doivent faire l'objet, de la part du responsable, d'une réinscription écrite pour pouvoir rejouer au tour suivant.
- Les présidents de clubs sont responsables des engagements faits : licences et certificats.
- Les parties sont toutes jouées (poules et tableau final).

Durant toute la journée : buvette et buffet sont mis à votre disposition par le club organisateur.